



La politique de l'enfant unique sous le prisme des discriminations de genre

« Mieux vaut un fils handicapé que huit filles en bonne santé ». ¹ [Dicton chinois]

La valeur accordée aux femmes par une société s'observe parfois plus par ses données démographiques que ses textes législatifs. La politique chinoise de l'enfant unique en est un bon exemple car elle a pour effet pervers de discriminer davantage le sexe féminin. Cet impact genré est triplement visible: la contraception forcée affecte en premier lieu les femmes, la sélection des naissances se fait en défaveur des filles, et enfin, la traite des femmes vient combler le manque d'épouses. En décodant ces manifestations d'une politique discriminante, ECPAT Belgique souhaite donner des clés de compréhension à tout un chacun pour mieux appréhender cette thématique et agir contre ces inégalités de traitement entre les sexes. Cette analyse vient compléter un premier texte sur le sujet: « La politique chinoise de l'enfant unique : dérives multiples pour les droits de l'enfant ».

I. Naitre fille : « le mauvais sexe » chinois

« Une fille mariée, c'est comme de l'eau jetée: elle n'appartient plus à sa famille ». ² [Dicton chinois]

Ce proverbe chinois illustre bien la place qui est réservée aux femmes dans la société patriarcale chinoise. Perçues comme ontologiquement inférieures³, les femmes passent de la tutelle de leur père à celle de leur mari (ou fils si elles sont veuves). Ainsi, les Chinoises sont culturellement et socialement caractérisées par leur manque d'autonomie.

Selon le schéma familial traditionnel, le fils est celui qui hérite du nom et du patrimoine familial. Comme les assurances sociales sont quasi inexistantes en Chine, c'est au fils que revient la charge d'assurer les vieux jours de ses parents. Les filles, parce qu'elles partent habiter avec leur époux, ne sont donc pas un "bon investissement" pour leurs parents, comme en témoigne la métaphore de l'eau jetée.

1 DERVILLE, T., « 2987- Chine : célibataire forcé », *France Catholique*, 29 juillet 2005, <http://www.france-catholique.fr/2987-Chine-celibataire-force.html>, consulté le 7 avril.

2 SALAVILLE, F., *La montée en puissance de la Chine: Quel impact du développement économique sur les femmes chinoises*, http://cache.media.education.gouv.fr/file/2010-2011/28/3/contribution_salaville_468283.pdf, consulté le 7 avril 2016.

3 VERNER, R., « Les cinq plaies de la politique de l'enfant unique », *Slate*, 29 octobre 2015, <http://www.slate.fr/story/109153/plaies-politique-enfant-unique>, consulté le 29 avril 2016.

Avant 1979, si un couple avait une fille, il essayait d'enfanter jusqu'à avoir un garçon⁴. Mais avec la politique de l'enfant unique qui impose une seule naissance par couple, on constate en réalité une sélection des naissances au détriment des filles. A la discrimination de genre préexistante fondée sur une vision patriarcale de la société, viennent s'ajouter de nouvelles pratiques discriminatoires issues de la politique de l'enfant unique.

II. Le contrôle du corps des femmes: une affaire publique et privée

« Dans mon pays, la Chine, nous avons un dicton ' le corps d'une femme n'est pas le sien'. En fait, on nous a dit cela pendant toute notre enfance. Cette façon de penser a pénétré tous les aspects de notre culture et a forcé des femmes enceintes comme moi d'accepter qu'on nous demande d'avorter et d'abandonner nos bébés». ⁵ [Sarah Huang, mère et militante chinoise]

Dès sa mise en place, la politique de l'enfant unique a annoncé l'émancipation des femmes, partant du postulat qu'avoir moins d'enfants leur permettrait de travailler et de gagner leur indépendance. Or, cette "émancipation" a créé une nouvelle forme de contrôle⁶ sur leurs corps car en leur imposant une contraception forcée, l'Etat rappelle aux femmes leur fonction reproductrice et leur devoir d'obéissance.

En effet, les autorités chinoises n'ont pas hésité à utiliser la force pour contraindre les ménages chinois à limiter les naissances. Les femmes ont subi des avortements tardifs et des ligatures des trompes parfois sans suivi médical de la part de l'Etat chinois, les exposant ainsi à des risques sanitaires lourds⁷.

Les enjeux ne sont pas les mêmes à la ville et à la campagne car pour les paysans, la réduction des naissances est un fléau: la politique de l'enfant unique diminue drastiquement la main-d'œuvre, ce qui met en péril les exploitations agricoles⁸. C'est pourquoi les régions les plus rurales, qui résistent davantage à cette politique, ont fait l'objet d'avortements et stérilisations massifs. L'écrivain dissident Ma Jian⁹ raconte qu'en 2007, les autorités locales se sont emparées de 17.000 femmes dans les campagnes du Guanxi, avant de les stériliser de force voire de les faire avorter. Selon le rapport du ministère de la santé chinois (2013) 336 millions d'avortements et 196 millions de stérilisations ont été pratiqués depuis 1970.¹⁰

Par conséquent, la limitation des naissances a une dimension genrée indéniable: le contrôle du corps des femmes devient un enjeu démographique et de santé publique puisque seul l'État a le pouvoir de décider combien d'enfants auront les ventres des Chinoises. L'Etat

4 « Enjeux de l'enfant unique en Chine », *Un français à Pékin*, 15 juillet 2012, <http://www.unfrancaisapekin.com/enjeux-de-l-enfant-unique-en-chine/>, consulté le 6 avril 2016.

5 FEUERBERG, G., « Politique de l'enfant unique en Chine : le contrôle coercitif de la population continue », *Epoch Times*, 14 décembre 2015, <http://www.epochtimes.fr/politique-de-lenfant-unique-en-chine-le-controle-coercitif-de-la-population-continue-9612.html>, consulté le 3 avril 2016.

6 ATTANE, I., *Une Chine sans femmes ?*, Paris, p. 211, 212.

7 DRENKA, « Faut-il limiter le nombre d'enfants ? », *Les vendredis intellos*, 6 juillet 2012, <https://lesvendredisintellos.com/2012/07/06/faut-il-limiter-le-nombre-denfants/>, consulté le 2 mai 2016.

8 VERNER, R., « Les cinq plaies de la politique de l'enfant unique », *Slate*, 29 octobre 2015, <http://www.slate.fr/story/109153/plaies-politique-enfant-unique>, consulté le 29 avril 2016.

9 *Ibidem*

10 *Ibidem*

décide du nombre mais aussi indirectement du sexe des enfants à venir, faisant de cette politique un féminicide organisé.

III. Un féminicide organisé

En effet, comme mentionné ci-dessus, les garçons sont préférés aux filles. Avec le contrôle des naissances, les familles adoptent la logique suivante : puisqu'on ne peut avoir qu'un enfant, autant avoir le bon sexe.

Ma Jian raconte¹¹ : « En 2010, j'ai visité plusieurs régions, dans le nord, près de Harbin, j'ai reconnu dans certaines maisons ces bassines en bois laqué rouge qui servent à baigner les nouveau-nés et éventuellement à noyer les petites filles à la naissance... »¹²

Les femmes se voient forcées de commettre ces atrocités par les autorités mais aussi par leurs belles-familles qui les contraignent à tuer elles-mêmes leur bébé si celui-ci est une fille¹³. Des études estiment à 40 millions le nombre de femmes « manquantes » en Chine.¹⁴ Ainsi, la politique chinoise de l'enfant unique mène à un féminicide organisé, basé entre autres sur une culture patriarcale traditionnelle.

IV. Une porte ouverte à la traite des femmes et des filles

Même si le gouvernement chinois a assoupli le régime de l'enfant unique depuis quelques années, les conséquences de cette politique genrée sont plus que jamais d'actualité. En 2011, le ratio était de 118 hommes pour 100 femmes¹⁵. Les enfants nés dans les premières années de la politique sont désormais adultes et font face à un souci de taille : le célibat de nombreux hommes qui ne trouvent pas d'épouse. Du déséquilibre démographique à la traite des femmes il n'y a malheureusement qu'un pas, bien souvent franchi.

En effet, la forte demande des hommes chinois en mal d'épouses est une aubaine pour les trafiquants qui se lancent dans le marché noir de femmes à marier. Ces dernières sont issues de régions pauvres du Laos, du Cambodge, du Vietnam ou de Birmanie. Toujours très jeunes, il arrive que les futures épouses n'aient pas passé leur 18e anniversaire. Pour l'ONG KWAT¹⁶, un quart des Birmanes exploitées dans ce cadre sont mineures. Victimes par ricochet de la

11 ATTANE, I., *Une Chine sans femmes ?*, Paris, p. 211, 212.

12 MIALARET, B., « Des mères chinoises racontent l'abandon de leurs filles », *Rue 89*, 7 février 2011, <http://rue89.nouvelobs.com/chinatown/2011/02/07/des-meres-chinoises-racontent-labandon-de-leurs-filles-189286>, consulté le 6 mai 2016.

13 « Chine : les féminicides à la naissance », *Osez le féminisme*, 2014, <http://reconnaissonslefeminicide.olf.site/quest-ce-que-le-f-le-f-dans-le-monde/asiel/>, consulté le 6 mai 2016.

14 Direction générale des politiques externes de l'union, *Généricide : les femmes manquantes ?* http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2012/433777/EXPO-DEVE_ET%282012%29433777_FR.pdf, p. 23, consulté le 6 mai 2016.

15 Direction générale des politiques externes de l'union, *Généricide : les femmes manquantes ?* http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2012/433777/EXPO-DEVE_ET%282012%29433777_FR.pdf, p. 4, consulté le 6 mai 2016.

16 EIMER, D., « Faute de chinoise, achète-toi une birmane ! » *Courrier international*, 4 janvier 2012, <http://www.courrierinternational.com/article/2012/01/05/faute-de-chinoise-achete-toi-une-birmane>, consulté le 3 mai 2016.

politique de l'enfant unique, ces jeunes filles sont vendues, souvent par leurs proches, pour être soit mariées, soit prostituées. Ainsi, les enjeux de la politique de l'enfant unique dépassent la Chine.

« *Mon frère n'est plus un être humain à mes yeux, parce qu'il m'a vendue, moi, sa propre sœur, à la Chine* ». ¹⁷ [Kiab, vietnamienne vendue à l'âge de 16 ans]

Une fois en Chine, ces jeunes filles sont exploitées pour des tâches domestiques et sont forcées de donner au plus vite une descendance masculine à leur époux. Si elles échouent, elles s'exposent à une revente, à la torture ou à l'abandon. Ainsi, la femme conserve son statut de subordonnée en restant, avant tout, un utérus fait pour enfanter.

Genre et lutte contre l'exploitation

La politique de l'enfant unique a donc un triple effet pervers sur le genre : contrôle du corps des femmes via la contraception forcée, féminicide organisé du fait d'une préférence affichée pour les garçons et traite des femmes pour pallier le manque d'épouses. Les conséquences de cette politique s'exportent et perdurent.

Selon d'Académie chinoise des sciences sociales, 24 millions¹⁸ d'hommes pourraient être dans l'incapacité de trouver une épouse d'ici 2020. La sur masculinisation de l'Empire du Milieu entraîne à la fois l'essor de l'industrie du sexe et l'augmentation de la traite des femmes, soit pour être mariées en Chine soit pour être utilisées dans la prostitution.

Pour ECPAT Belgique, il est urgent que les décideurs politiques prennent conscience des impacts du contrôle des naissances en Chine sur les femmes et les filles. Toute politique démographique devrait comporter une analyse des répercussions générées avant d'être lancée. Dans ses relations avec les pays tiers, particulièrement en ce qui concerne l'aide au développement, la Belgique devrait privilégier les projets mettant en avant l'éducation au genre et la prévention des violences faites aux femmes.

Cette analyse a été réalisée par ECPAT Belgique (Mathilde Moulia, stagiaire) en mai 2016. ECPAT Belgique est le membre belge officiellement reconnu du réseau ECPAT (End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for sexual purposes).

¹⁷ AFP, « Quand les chinois vont acheter leur femme au Vietnam », *Madame*, 26 juin 2014, <http://madame.lefigaro.fr/societe/quand-chinois-vont-acheter-leur-femme-vietnam-260614-884217>, consulté le 6 mai 2016.

¹⁸ *Ibidem*